

Rencontre exceptionnelle du Chantier sur la transition participative, sociale et écologique

26 Septembre 2025, 12h à 13h

Lieu : rencontre virtuelle

Personnes présentes : Cynthia Tremblay (citoyenne), Jérôme Emery (CJE SH), Hoda Essassi (Ville de Longueuil), Karolyne Baril (CISSSMC), Cathy Chabot (CISSSME), Carole Mainville (citoyenne), Evangelo Sciadas (Maison de l'Accueil), Alexandra Perreault (Mouvement Zéro Déchet Longueuil), Martin Boire (CDC AL -représente comité coordination Alliage), Ariane Fillion (CDC AL), Emma Glémot (CDC AL).

Résumé :

Après avoir reçu une présentation d'Alliage et de la possibilité d'arrimage entre les démarches, une présentation de l'opportunité de financement avec la Fondation Lucie et André Chagnon a été faite. Suite à une période de questions et réponses, les membres présents ont décidé d'accepter la proposition du comité de coordination d'Alliage concernant un dépôt commun à la fondation en ajoutant la condition suivante : "respect de l'autonomie décisionnelle et organisationnelle du Chantier, y compris en cas de divergences entre ses positions et celles de la Table des partenaires ou autre instance d'Alliage".

1) Informations sur l'opportunité d'un dépôt commun de demande de financement avec Alliage à la Fondation Lucie et André Chagnon

Contexte du Chantier :

- besoin de financement pour le forum citoyen et les deux ressources humaines à partir de juin 2026.

Alliage :

- Lieu de concertation territorial à l'échelle de l'agglomération de Longueuil
- Espace pour se donner des priorités collectives
- 3 énoncés de changements identifiés par le collectif, sont rendus au moment de prendre des priorités (mise en oeuvre)

Présentation de l'opportunité :

- La transition socio-écologique est le deuxième énoncé de changement
- Volonté d'Alliage de ne pas dédoubler mais plutôt de renforcer ce qui se fait déjà sur le territoire
- Chantier identifié comme priorité avec la fenêtre d'opportunité du financement de la Fondation Lucie et André Chagnon
- Volonté de promouvoir l'autonomie des initiatives soutenues : la Table des partenaires laisserait son autonomie au Chantier pour la Transition

Calendrier et échéances :

- Le Chantier et sa décision seront présentés à la Table des partenaires le mercredi 1er Octobre
- Dépôt de la demande de financement prévu pour la mi-octobre.
- Réponse attendue pour la mi-novembre.

2) Questions et réponses

Qu'est-ce qui se passe en cas de refus ?

La réponse arrive en Novembre, nous aurons donc 7 mois pour trouver une autre source de financement pour la pérennisation de la ressource humaine

Quels enjeux les plus gros à ne pas échapper dans la demande ?

Définir le type de soutien attendu de la table et le niveau d'autonomie que nous souhaitons conserver.

Que faire si nous n'arrivons pas à formuler une décision détaillée d'ici la fin de la rencontre ?

Si nous ne sommes pas prêts, nous pouvons demander une autre rencontre et décaler d'un mois le dépôt en accord avec Alliage.

Besoin de s'assurer d'une communication dans les deux sens avec Alliage

Est-ce que nous risquerions de faire peur aux organismes communautaires qui doutent encore de notre légitimité si jamais nous recevions ce financement ?

Pas vraiment. Les organismes communautaires ne peuvent pas faire une demande à cette fondation (elle finance des démarches et non des projets et l'une de leurs priorités est en transition).

Avons-nous un plan B pour ne pas mettre tous nos œufs dans le même panier pour ne pas que le chantier soit dissous ou que sa mission soit détournée ?

Nous aurons du temps pour nous retourner vers autre chose en cas de décision négative. La CDC AL va continuer à nous soutenir pour ne pas que la démarche s'arrête mais il est possible que notre fonctionnement change en fonction des solutions trouvées.

La ville va faire le nécessaire pour essayer de soutenir le Chantier qui vient répondre à des besoins et que le Plan climat ne peut pas se réaliser sans participation citoyenne et participation du milieu plus largement.

Comment se dégager des obligations de résultats à atteindre ?

Il n'y a pas d'obligation de résultat avec Alliage ou la fondation. On est maître des objectifs que nous nous donnons, pas des résultats que cela va générer.

Connaissons-nous les attentes de la Fondation ou d'Alliage ?

Sera présenté le premier octobre mais il est probable qu'ils demandent la présence d'un membre du Chantier à la Table des partenaires. La fondation demande à être en dialogue avec les démarches soutenues pour suivre les processus.

Qu'est-ce qui se passerait si le financement est accepté et que finalement le lien ne fonctionne pas bien avec Alliage ?

Le pire des cas serait qu'il n'y ait pas de renouvellement au bout des deux ans (si l'autonomie dans les actions et objectifs est conservée par chaque partie).

3) Prise de décision

Les membres du Chantier pour la transition acceptent la proposition du comité de coordination d'Alliage à condition qu'elle respecte l'autonomie décisionnelle et organisationnelle du Chantier, y compris en cas de divergences entre ses positions et celles de la Table des partenaires ou autre instance d'Alliage.